

**L'enseignement professionnel en Algérie:
entre l'enseignement scolaire et la formation professionnelle**
**Professional education in Algeria:
between school education and vocational training**



D./ Hamza Houria
Université Alger 03
bhhourya@hotmail.fr

Date de soumission: 10/12/2018

date d'acceptation: 05/03/2019



Abstract:

Vocational education has been established in Algeria with the reform of the national education sector, it has been officially launched in 2005 as an experience. It was chosen to reinforce the training education sector, as well as adding diversity to the educative field. This article attempts to analyse the reality of vocational education which has for a purpose at first to answer to the requirements of the job market, by producing a skilled workforce in the hope of contributing to the economic competitiveness in the real situation (which is the gap context between this kind of education and the reality of the job market).

Key words: *vocational an professional education; school studies; training education.*

ملخص:

لقد تم اختيار التعليم المهني كنمط جديد في الجزائر إثر إصلاح المنظومة التربوية التي أوصت على إدخاله سنة 2000 لإعادة هيكلة مرحلة التعليم ما بعد الإلجباري. وانطلق رسميا في 2005 على أساس تجريبي.

وقد جاء هذا النوع من التعليم لتعزيز جهاز التكوين المهني وإثراء الفضاء التربوي.

الهدف من هذه الورقة البحثية هي محاولة تحليل واقع التعليم المهني الذي يصبو إلى الاستجابة والتكيف مع متطلبات سوق العمل، وتزويده باليد العاملة المؤهلة من أجل المساهمة في الميزة التنافسية الاقتصادية في ظل حقيقة الفجوة بين هذا النوع من التعليم وحقيقة سوق العمل
الكلمات المفتاحية: التعليم المهني؛ التعليم العام؛ التكوين المهني.

Introduction:

L'enseignement sous toutes ses formes et ses paliers (enseignement général, supérieur et universitaire ou enseignement professionnel) est l'une des priorités à laquelle les Etats et les gouvernements disent donner de l'importance, car il est considéré comme l'un des secteurs porteurs de projets de société qui contribue au développement des nations.

En Algérie, et au même titre que la santé, l'enseignement a toujours été et reste gratuit. Il est obligatoire à partir de l'âge de 6 ans pour tous les enfants et à toutes les couches sociales.

Il faut noter que le secteur de l'éducation et de l'enseignement en Algérie est composé de trois volets:

- Enseignement général.
- Enseignement supérieur.
- Formation et enseignement professionnels.

Le système éducatif algérien tel qu'il est conçu dans sa globalité crée des disparités vis-à-vis du monde du travail. Les diplômés de l'enseignement général sont plus valorisés et plus favorisés que les diplômés de la formation professionnelle. Cette dernière a toujours été considérée comme une voie de l'échec ou une voie de la dernière chance. Pour bannir cette idée et dans le souci de revaloriser la formation professionnelle, un autre type d'enseignement a été intégré dans l'appareil de formation, en l'occurrence l'enseignement professionnel.

On s'intéressera dans ce papier à l'enseignement professionnel en Algérie, qui est une composante du système de la formation professionnelle. On tentera d'analyser la réalité de l'enseignement professionnel établi par la réforme du système éducatif algérien depuis sa création en se fondant sur la réalité de l'écart entre ce type d'enseignement et la réalité du marché de l'emploi.

Il est vrai que l'enseignement professionnel est considéré comme une nouvelle forme ou un nouvel itinéraire éducatif et professionnel. Il a été créé dans le cadre de la réforme du système national d'éducation et de formation en 2002.

L'intégration de l'enseignement professionnel est arrivée avec la réforme globale, et a été lancée exactement dans sa nouvelle conception en 2005 avec la création de 13 instituts d'enseignement professionnel (IEP) pour arriver à 20 IEP répartis sur 16 wilaya⁽¹⁾.

Ces instituts sont dédiés exclusivement à l'enseignement professionnel, et cela dans le souci d'enrichir et de diversifier le système et l'espace éducatif, notamment celui de la formation professionnelle, et de lui donner une dimension plus large.

On remarquera qu'on ne parle plus aujourd'hui de formation professionnelle comme c'était le cas depuis sa création à l'indépendance de l'Algérie mais de la formation et de l'enseignement professionnels.

Tout enseignement professionnel quel que soit son niveau est supposé commencer au moment où l'enseignement général s'achève. Aller dans un institut

d'enseignement professionnel, c'est l'occasion de rompre avec le système jugé trop scolaire et trop académique. Ce type d'enseignement qui est supposé aboutir directement à un emploi.

Dans l'absolu, l'enseignement professionnel est destiné généralement aux élèves qui développent un penchant pour le travail manuel, qui aspirent à des enseignements de courte durée et à l'exercice d'un métier juste à la fin de leurs formation⁽²⁾ or qu'en réalité ce type d'enseignement s'inscrit encore et toujours dans un débat de la prolongation de la scolarité obligatoire, c'est-à-dire dans le même esprit du système scolaire tel qu'il est connu aujourd'hui, ce qui le rend moins original, par conséquent moins apprécié.

Les objectifs visés par ce type d'enseignement sont:

Sortir de l'orientation par l'échec et valoriser la voie professionnelle qui signifie que l'élève admis au niveau post obligatoire peut par son propre choix aller vers un autre type d'enseignement en l'occurrence l'enseignement professionnel. Cette voie (professionnelle) était et demeure pour la société algérienne une voie de l'échec, car son rôle se limitait à récupérer les recalés de l'enseignement général, puis les former, pour une meilleure insertion.

Répondre aux besoins de l'économie en faisant de ce nouveau parcours la production d'une main d'œuvre qualifiée, dans le but de contribuer à la compétitivité économique, ce qui a conduit les institutions scolaires à devenir l'artisan du transfert des compétences⁽³⁾.

La problématique que l'on peut poser tourne autour de ces deux volets et à travers la question suivante:

Comment peut-on concilier ces objectifs si différents?

Pour répondre à cette problématique on a choisi d'étudier les axes suivants:

L'enseignement professionnel en Algérie, une expérience nouvelle dans un dispositif traditionnel: pour quels objectifs?

Organisation de l'enseignement professionnel

Le partenariat et l'enseignement professionnel.

I -L'enseignement professionnel en Algérie. Une expérience nouvelle dans un dispositif traditionnel: Pour quels objectifs?

S'intéresser à l'enseignement professionnel aussi tardivement c'est se rendre compte rapidement que ce type de formation a toujours été l'objet de critiques régulières. Pourquoi?

D'une part, les élèves ou les stagiaires des établissements professionnels (instituts d'enseignement professionnel) font ainsi l'expérience d'une confrontation avec des programmes et des contenus qui ont la particularité d'être scolaires mais également professionnels⁽⁴⁾. Ils sont confrontés à des programmes standards qui sont généralement importés ou parfois inspirés d'expériences étrangères. Ces dernières, qui semblent confrontées à des pratiques pédagogiques, sont soumises aux conditions locales de production, de diffusion et de transmission des savoirs⁽⁵⁾.

Ces expériences qui réussissent souvent dans leurs pays d'origine (où elles ont été créés), sont généralement vouées à l'échec dans les pays qui les adoptent car elles sont généralement adoptées sans prendre en considération l'environnement, les populations ciblées ainsi que les marchés locaux où doit s'appliquer l'expérience.

La réussite de ces expériences dans leurs pays d'origine est dû à des stratégies bien précises après des études minutieuses pour une population bien ciblée, dans un environnement qui leurs convient.

- D'autres part, les instituts d'enseignement professionnels (IEP) comme le souligne Lucy Tanguy se voient comme impératif premier de produire des compétences immédiatement utiles, mises au service des entreprises et en accord avec leurs exigences, or les contenus enseignés aujourd'hui ont un rapport complexe avec les activités professionnelles car c'est la forme scolaire qui domine, ce qui aboutit très souvent à des enseignements médiocres et à des résultats faibles et inappropriés aux exigences du marché du travail d'où l'introuvable adéquation entre l'enseignement professionnel et l'emploi.

Il y'a également l'orientation qui consiste à soumettre l'enseignement professionnel au service des entreprises économiques et au marché de l'emploi. Cet enseignement, comme dit plus haut, est contrecarré par la dominance de l'acte éducatif et pédagogique, cependant les élèves qui choisissent (car c'est un choix personnel et non pas une orientation obligatoire) les filières professionnelles se voient soumis aux mêmes règles et aux mêmes conditions de travail qu'à l'école classique avec les mêmes contraintes d'évaluations théoriques (écrites) et périodiques. Ils restent tout de même inquiets vis-à-vis de l'emploi qu'ils auront plus tard par rapport aux conditions difficiles de l'insertion professionnelle.

Aujourd'hui, les entreprises qui s'affirment de plus en plus sur la scène publique veulent démontrer et affirmer que l'Etat à lui seul n'est plus en mesure de jouer le rôle de protecteur de l'intérêt général. La contribution des entreprises dans l'insertion des jeunes est donc même capitale et indispensable. Actuellement le rôle de ces écoles professionnelles est d'être au service des entreprises car elles leurs fournissent des compétences et des savoirs faire. Les instituts de l'enseignement professionnel sont devenus des artisans du transfert de compétences.

Fiche technique de l'enseignement professionnel en Algérie

En application des décisions du conseil des ministres du 30 avril 2002, le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels a mis en place, à titre expérimental, des sections dans 06 spécialités au niveau de 13 INSFP⁽⁶⁾.

Cette première expérimentation, lancée en l'absence de textes devant régir l'organisation et la sanction des études, structurait le cursus d'enseignement professionnel en deux cycles chacun ; le premier cycle sanctionné par le brevet d'enseignement professionnel (BEP) et le second cycle sanctionné par le baccalauréat professionnel.

A la rentrée de septembre 2003, il a été décidé d'arrêter l'expérimentation. Les élèves qui entamaient la deuxième année du cursus ont été réorientés vers des établissements de la formation professionnelle.

L'expérimentation a été reprise après de longs débats, discussions et concertations en septembre 2005 avec de nouvelles appellations des diplômes. Le brevet de technicien BEP est devenu diplôme de l'enseignement professionnel DEP1 et le baccalauréat professionnel est devenu diplôme de l'enseignement professionnel DEP2. Ce type d'enseignement a été intégré dans l'appareil de la formation professionnelle, car à leurs sens ce type d'enseignement reste la forme la plus visible et la plus appropriée pour le rapprochement entre l'école et l'entreprise.

La création de l'enseignement professionnel s'inscrit dans la mise en œuvre de la restructuration du cycle post obligatoire qui constitue l'un des principaux axes de la réforme⁽⁷⁾.

Ce nouveau cursus vise quatre objectifs majeurs:

- Produire les compétences qualitativement adaptés (En permettant aux éléments formés de s'adapter) aux besoins de l'économie.
- Enrichir et diversifier le système d'éducation et de formation pour mieux répondre aux vœux et choix et orientations des élèves.
- Atténuer, à terme, la pression des flux sur l'enseignement secondaire et sur l'enseignement supérieur.
- Contribuer également à la réduction du nombre de sortants du système éducatif sans qualifications et sans diplômes.

On remarquera que par rapport à l'enseignement général, l'enseignement professionnel présente des caractéristiques spécifiques:

- Il conduit vers des diplômes visant principalement l'insertion dans la vie professionnelle, sans exclure pour autant la possibilité de poursuite d'études.
- Il est organisé autour de la notion générale d'alternance entre les instituts d'enseignement professionnel (IEP) et les entreprises économiques pour permettre la poursuite des études et les évolutions professionnelles

Actuellement, l'enseignement professionnel tel qu'il est appliqué en Algérie est réservé exclusivement aux élèves de 4ème année de l'enseignement moyen admis au secondaire ainsi qu'aux élèves de la 1ère année d'enseignement secondaire scientifique ou technologique⁽⁸⁾. Il est destiné à celui qui veut acquérir une formation dans un secteur ou une spécialité et à un niveau précis, à celui qui a un projet professionnel et qui se donne les moyens de le réaliser en mettant en avant son habilité dans un domaine⁽⁹⁾.

Ce nouvel itinéraire éducatif et professionnel se définit à la fois comme un enseignement académique et qualifiant. Il couvre un large champ d'activités qui visent à la polyvalence, voire la multi compétence. La finalité de l'enseignement professionnel est de donner à cette catégorie de jeunes une qualification, leur permettant l'accès au marché du travail dans les meilleures conditions possibles

ainsi qu'une culture générale suffisamment large leur permettant d'évoluer dans leur métier⁽¹⁰⁾.

II -Organisation de l'enseignement professionnel

L'enseignement professionnel est organisé en deux cycles de deux années. Le cursus professionnel se déroule en alternance. Il combine des enseignements théoriques en établissement et des enseignements pratiques et des périodes de formation au niveau des entreprises (en milieu professionnel).

Le premier cycle d'enseignement est sanctionné par un diplôme d'enseignement professionnel du premier degré appelé DEP1, le second cycle est sanctionné par un diplôme du deuxième degré appelé DEP2.

- Le DEP1 est un diplôme qui permet soit d'entrer dans la vie active, soit de poursuivre des études pour accéder à un DEP 2. Le domaine de compétences du DEP1 est plus large que celui du certificat d'aptitude professionnelle (CAP), ce qui permet une meilleure possibilité d'adaptation et d'évolution.

La formation qui est dispensée associe des enseignements généraux à raison de 40% du volume horaire qui est réservé pour les matières scientifiques, les langues, l'histoire, la géographie, l'éducation physique, alors que 60% du volume est dédié à l'enseignement technologique et professionnel. Les cours, comme le stipulent les textes, se déroulent sous forme de travaux pratiques et de travaux en ateliers et sur les chantiers. Des périodes de formation en entreprises, qui sont de l'ordre de 4 à 8 semaines, sont également prévues en entreprises⁽¹¹⁾.

- Le DEP2 offre une qualification de technicien dans une filière déterminée. Il confère aussi à son titulaire une qualification professionnelle de niveau IV. La formation à ce diplôme est accessible aux élèves ayant suivi le premier cycle et ayant obtenu le DEP1.

L'objectif premier du DEP2 est de déboucher sur l'emploi, mais permet également l'accès seulement aux formations de techniciens supérieurs.

La préparation du DEP2 comporte des périodes de formation en entreprises de 8 à 16 semaines, cependant les formations préparant à ces diplômes sont organisées en phase expérimentale.

Le point fort de la scolarité en institut professionnel est le stage au niveau des entreprises qui permet de découvrir le monde du travail ,de tester ses motivations, de vérifier la validité de ses choix et de mettre ses connaissances en pratique ,il permet de contribuer tout autant à la formation que les heures de cours passées en classe ou en ateliers⁽¹²⁾.

Suivre un stage c'est aussi nouer des contacts, de se familiariser avec le monde de travail mais aussi de se faire remarquer et même apprécier par un employeur et d'enchaîner parfois sur une proposition qui aboutira à un réel contrat de travail.

Ce travail et cet emploi justement recherchés par ces élèves formés reste une question centrale et complexe car et comme l'explique Alfred Binet former

quelqu'un c'est le former pour son utilité dans la société, et pour affronter cela il faudrait s'interroger sur les éléments suivants:

- Pour une formation donnée, que sont devenus ceux qui ont déjà été formés?
- Il faudra partir d'une profession et se poser la question, quelle formation ont-ils suivie ?
- Ceux qui occupent déjà un poste de travail et une profession depuis longtemps, à quoi leur a servi la formation et les enseignements qu'ils ont suivis? étaient-ils utiles ou pas⁽¹³⁾?

A partir de là, on pourrait concevoir des formations ciblées, des formations utiles avec des programmes adaptés aux profils d'emplois ciblés. Or, aujourd'hui il manque une telle approche, c'est plutôt concevoir des formations souvent sans une réelle étude du marché de l'emploi. Bien souvent ces types de formations ne conduisent pas là où elles sont supposées conduire même si les diplômés se sont élevés pour être au rendez-vous des emplois.

Les déséquilibres actuels de la société, les fractures sociales ainsi que la difficulté des jeunes à entrer sur le marché de l'emploi montrent quotidiennement l'enjeu de ces formations⁽¹⁴⁾.

Actuellement, l'enseignement professionnel tel qu'il est présenté en Algérie est très peu compréhensible à la majorité des citoyens, au-delà des discours politiques qui font la promotion de ce type d'enseignement, il reste très peu apprécié vu les contradictions qu'il comporte dans une société qui privilégie l'enseignement général. Ce dernier aboutit à l'enseignement supérieur ainsi qu'à des diplômés universitaires qui restent plus valorisés par les individus et plus appréciés par les entreprises, contrairement à l'enseignement professionnel qui au bout du cursus aboutit dans la meilleure des situations à un brevet de technicien supérieur (BEPS).

Très peu apprécié également, car même les élèves ayant échoué dans l'enseignement général peuvent arriver aux mêmes résultats et aux mêmes diplômes à savoir celui de technicien supérieur par la voie de la formation professionnelle. Le cursus est différent mais la finalité reste la même. Aux yeux de la société c'est encore une voie de l'échec.

L'Etat et à travers la tutelle de la formation professionnelle a opté pour des pistes de réflexion pour tenter de concilier les objectifs différents à savoir : répondre aux besoins économiques en matière de main d'œuvre qualifiée et en matière de compétences mais aussi valoriser la voie professionnelle. Ces réflexions ont abouti à certaines opportunités qui pourraient se présenter comme solutions aux difficultés concernant l'insertion professionnelle, auxquelles les élèves ayant choisis ce type d'enseignement, pourraient se confronter.

Il est impératif que la pédagogie de ces apprentissages doit s'appuyer sur les situations de travail c'est-à-dire des situations réelles et ne doivent pas être en décalage avec celles-ci. Il va falloir donc concevoir des programmes d'enseignements différents de ceux dispensés dans la formation professionnelle classique, c'est-à-dire des programmes obligatoirement conçus en collaboration

avec les entreprises économiques auxquelles l'enseignement professionnel est sensé former.

Les opportunités qui pourraient se présenter en tant qu'alternatives seraient le partenariat et l'entreprenariat, car les institutions et les structures qui permettent au système de formation de bien fonctionner sont des structures qui aident à l'insertion des jeunes formés dans l'enseignement professionnel, tels que les partenaires sociaux, les entreprises publiques ou privées, ce sont le lieu qui constitue la continuité de la formation et de l'enseignement professionnel, ce lieu qui permet à l'élément formé de s'insérer dans le monde du travail qui est un des objectifs de l'enseignement professionnel. C'est dans ce sens que les pionniers de la formation avec tous ses modes se sont déployés pour inventer des pédagogies qui ont pour caractéristiques communes de s'opposer aux pédagogies scolaires⁽¹⁵⁾.

III -Le partenariat et l'enseignement professionnel

Le partenariat reste un modèle efficace de coopération pour le développement. Il est même indispensable pour le bon fonctionnement et la réussite de l'enseignement professionnel. Pour exister le partenariat doit inclure:

- Un partage de responsabilités dans la poursuite des résultats entre les instituts professionnels et les entreprises.

- La participation de tous les intervenants à la conception, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des programmes d'enseignement.

- Des rôles de responsabilités définis, compris, et acceptés par tous⁽¹⁶⁾.

Le partenariat résulte donc d'une entente entre les différentes parties qui de façon égalitaire et volontaire partagent un objectif commun et le réalisent en utilisant de façon convergente leurs ressources respectives⁽¹⁷⁾.

Sur cette base, on comprendra que le partenariat est un acte ou un pacte entre deux ou plusieurs parties qui tracent les mêmes objectifs et élaborent une démarche stratégique pour la réalisation de ces objectifs⁽¹⁸⁾.

Aujourd'hui, la convention du partenariat est devenue l'une des priorités du secteur de la formation et de l'enseignement professionnel où il s'agit de mettre les différents moyens pour définir la demande en matière de spécialités et de quantifier les effectifs concernés pour ensuite définir des filières et des référentiels d'emploi demandés par le marché de l'emploi.

Le partenariat consiste également à développer les stages en émergence professionnelle au profit des formateurs pour pouvoir prendre des élèves en poste.

Dans ce contexte, plusieurs conventions ont été conclues entre l'appareil de la formation et de l'enseignement professionnels et le secteur utilisateur à raison de 114 conventions cadre et de 9159 conventions spécifiques depuis 1991 jusqu'à 2014⁽¹⁹⁾.

La nouvelle stratégie de l'appareil de la formation et de l'enseignement professionnels est fondée en particulier sur l'élargissement et le renforcement du partenariat au niveau local, mais également la mise en œuvre du partenariat avec les opérateurs économiques en donnant un intérêt particulier à l'industrie,

l'agriculture, la construction, les travaux publics, le tourisme et tout ce qui concerne les technologies de l'information et de la communication. Ces partenariats ont été conclus avec les entreprises nationales et internationales tels que le groupe Cosider, Lafarge, Knauf, Algérie poste et Algérie télécom

Le développement de ces spécialités ciblées dans des régions qui développent des activités précises peut améliorer la situation de l'emploi, par exemple pour l'industrie, le but est de développer des formations en relation avec le bassin industriel existant tel que les spécialités liées à l'électronique dans la région de Sidi Belabbés, et les spécialités liées à l'industrie pétrolière dans la région de Ouargla... Le développement de ce partenariat avec les institutions économiques est très important car ces institutions restent un espace privilégié pour l'acquisition des qualifications, des compétences et par conséquent cela permettra l'augmentation du taux d'insertion des diplômés du secteur⁽²⁰⁾.

Quant à l'entreprenariat et la mise en place d'un mécanisme d'aide à l'insertion des diplômés de l'enseignement professionnel, il pourrait contribuer à absorber le chômage, en encourageant les jeunes à la création de leurs propres micro entreprises. Il s'agit donc d'amener ces élèves ou ces futurs diplômés à être acteurs, à entreprendre leur vie quel que soit la carrière envisagée⁽²¹⁾.

Pour améliorer la situation de l'emploi et faciliter l'accès au travail, un dispositif d'aide à l'emploi et à l'insertion professionnelle a été créé. Il est constitué de plusieurs organismes tels que l'agence nationale de l'emploi (ANEM), l'agence national de soutien à l'emploi (ANSEJ) et l'agence nationale de gestion de micro crédits(ANGEM). Ces organismes ont pu contribuer à l'insertion des diplômés de l'enseignement professionnel.

Les enjeux sont multiples. Il est impératif d'améliorer l'emploi pour les jeunes qui pourrait se faire en préparant les jeunes à prendre conscience des défis économiques et en facilitant l'accès à ces mêmes jeunes dans la vie active avec un niveau qui leur permettra de continuer à se former.

Il est évident que la particularité de l'enseignement professionnel est son caractère évolutif, c'est pour cela que les contenus pédagogiques et les méthodes d'enseignement ainsi que les diplômés doivent s'adapter en permanence à l'évolution de l'économie et de la société, faute de quoi il tombera dans la même situation que vit actuellement la formation professionnelle qui voit ses contenus et programmes dépassés, ce qui aboutit entre autres à un décalage avec le marché de l'emploi.

Il faudra donc débattre autour d'une vraie complémentarité entre l'école et l'entreprise en admettant que l'école ne peut pas fournir toutes les compétences nécessaires à l'exercice d'un métier et que certaines ne peuvent s'acquérir qu'en situation réelle.

Aujourd'hui l'enseignement professionnel est un outil utilisé à des fins d'ajustement ou d'anticipation des mouvements de l'emploi et du travail⁽²²⁾, il est donc impératif d'ajuster et d'adapter les programmes existants aux exigences des entreprises mais de concevoir tous les nouveaux programmes en collaboration avec

ces dernières. Les méthodes d'enseignement devraient également subir des modifications et des changements c'est-à-dire s'éloigner le plus possible des méthodes classiques avec un aspect scolaire pour pouvoir éventuellement attirer d'autres candidats vers l'enseignement professionnel.

Conclusion:

Le domaine de l'enseignement professionnel est un domaine très intéressant. Il représente un enjeu très important compte tenu des potentialités qui ont été énumérées, mais aussi des risques qu'il génère.

Parmi les risques, on trouvera l'essaimage de formations peu utiles, voir inutiles sans contenu et sans possibilités d'apprentissage réel au sein des entreprises⁽²³⁾.

Ce type d'enseignement complique parfois l'insertion professionnelle ce qui conduit à la précarité et le sous-emploi.

Un autre risque majeur est de voir les entreprises dans le cadre du partenariat ne pas honorer leurs engagements quant à l'alternance de l'enseignement, et, de voir les élèves contraints de faire de la théorie sans réellement se confronter à des situations réelles de l'emploi et de tomber dans le même système d'enseignement qu'ils ont quitté, à savoir le système scolaire.

En Algérie, l'organisation de l'enseignement professionnel a connu de nombreuses modifications et a subi plusieurs changements qui ont, de fait, contribué à sa réduction progressive et à sa marginalisation.

Toutes les préoccupations liées à l'orientation vers l'enseignement professionnel et à la qualification professionnelle ont été évacuées du champ de la problématique du système éducatif pour être prises en charge par d'autres secteurs d'activités notamment le secteur employeur et la formation professionnelle, toutefois ce type d'enseignement n'a pas encore trouvé une voie propre à lui, c'est une sorte de mélange entre l'enseignement scolaire et la formation professionnelle.

L'enseignement professionnel avec l'expérimentation du bac professionnel qui visait la promotion de qualification technique a connu des tentatives infructueuses ce qui ne constitue en aucun cas son point fort. Beaucoup de sociologues continuent de voir dans l'enseignement professionnel une voie de relégation car les diplômés qu'il délivre sont enfermés durablement dans un statut socioprofessionnel subalterne⁽²⁴⁾.

Références:

- (1) La formation et l'enseignement professionnels au service de l'économie Algérienne, missions, institutions, structures (2007), *document interne*, ministère de la formation et de l'enseignement professionnels,
- (2) Tangui L. (2016), *enseigner l'esprit d'entreprise à l'école*, Paris, la dispute.P.13.
- (3) Idem, P.13.
- (4) Djellab, A. (2003), entre socialisation et apprentissage, les élèves de lycées professionnels à l'épreuve des savoirs, *revue française de pédagogie*, N°12, PP.55-67.
- (5) Khelfaoui H. (2008) l'enseignement professionnel en Algérie : contraintes institutionnelles et réponses sociales, *revue sociologie et société*, volume 10, N°1PP.143-170.
- (6) l'enseignement professionnel, un nouvel itinéraire éducatif et professionnel en Algérie,(2012) *document interne* Ministère de la formation et de l'enseignement professionnel, P.10.
- (7) Idem p.13.
- (8) Bulletin officiel de la formation professionnelle (2008),N°.45.
- (9) Tangui L. (1989) l'enseignement professionnel et technique :du présent au passé. In : *Formation emploi* .N°.27-28.PP.5-11.
- (10) Guide du lycée professionnel (2006),onisepeyrolles,pratique.P61.
- (11) Textes réglementaires régissant l'enseignement professionnel(2012), ministère de la formation et de l'enseignement professionnels.
- (12) Guide du lycée professionnel (2006),oniseo, eyrolles,pratique.P.37.
- (13) CurnoR.(2002),Retour sur la relation formation- emploi ,cerce N°78. PP.5-18.
- (14) Obin J.P, Coulon A, Drossy Bernard,(2004)la face cachée de la formation professionnelle .Paris :Hachette.P.62.
- (15) Tangui L. La recherche de lieu entre la formation et l'emploi, une institution et sa revue, un point de vue, *formation emploi : revue française des sciences sociales* PP.23-40.
- (16) Guide de suggestions pour concevoir, réaliser et évaluer un programme de développement, (2002), Québec, édition des partenaires, P.40.
- (17) Landry P.(2002),*La formation en alternance ,état des pratiques et des recherches*,. Québec, presse de l'université du Québec PP.191-208.
- (18) Cairn info,(2003),pour le voisier ,www. Cairn info. *Revue distance et savoir*, P.123.
- (19) *l'enseignement professionnel*, (2008) document interne élaboré par la structure de la formation et des relations intersectorielles.
- (20) Merazka H.(2015)formation en bref ,*Objectif formation* ,revue de la formation et de l'enseignement professionnelle N°32,éditée par L'INFP .P.6.
- (21) Tangui L.(2016)*enseigner l'esprit de l'entreprise à l'école*, Paris: la dispute P. 80.
- (22) Lenybo D. (2013) *politique et insertion et jeunes*, l'espoir du monde, Paris, le harmattan.
- (23) Glaymann D.(2015)quels sont les effets de l'inflation des stages dans l'enseignement supérieur *formation emploi* ,N°129,pp .7-23.
- (24) Glaymann D.(2015)quels sont les effets de l'inflation des stages dans l'enseignement supérieur *formation emploi* ,N°129,pp .7-23.

